

LAPOUYADE

# Réussite de la « Nuit de la chauve-souris »

Le domaine Émile Grelier vignoble biologique de Delphine et Benoit Vinet a fait connaître au public, le monde des chauves-souris, une découverte très appréciée, qui a remporté un grand succès pour cette 18<sup>e</sup> Nuit internationale des chauves-souris. Les chauves-souris sont des mammifères volants et sont présentes dans presque tous les milieux de la planète. Les ailes des chauves-souris sont en réalité leurs mains dont les doigts très allongés sont reliés par une fine membrane de peau souple et élastique. À la tombée de la nuit, les chauves-souris quittent leur gîte pour aller à la chasse. *« Les chauves-souris font partie des rares animaux qui voient avec leurs oreilles car elles s'orientent et chassent à l'aide de l'écholocation (système comparable au sonar qui leur permet de se déplacer dans l'obscurité la plus totale). En Europe, toutes les chauves-souris sont insectivores. En une nuit, une chauve-souris peut consommer près de la moitié de son poids en insectes dont des papillons de nuit se développant aux dépens des cultures. Les chauves-souris sont donc d'excellents insecticides naturels. En France, les chauves-souris sont protégées par la loi de 1976 sur la Protection de la nature, il est*



Les visiteurs ont écouté avec attention les commentaires de Yannig Bernard.

*donc interdit de les détruire, de les mutiler, de les capturer, de les naturaliser, de les transporter, de les vendre et de les acheter»,* expliquait Yannig Bernard, président du Groupe Chiroptères d'Aquitaine et membre du comité de pilotage de l'Atlas des mammifères sauvages d'Aquitaine 2011-2015. Le domaine Émile Grelier intègre la sauvegarde des chauves-souris dans ses actions en faveur de la biodiversité. *« Depuis 2009, aucun*

*produit de synthèse n'est utilisé sur le vignoble. En mars 2014, plus de 680 végétaux ont été plantés dans et autour de la vigne pour permettre aux chauves-souris d'agrandir leur territoire de chasse en se déplaçant sur le vignoble. Des feuillus seront taillés en têtard afin de creuser les troncs et leur offrir des cavités où se réfugier»,* soulignaient Delphine et Benoit Vinet lors de leur intervention.

■ J.C.